

Intervention du Président de la République : de très nombreuses questions restent en suspens

A l'occasion de la présentation de la politique énergétique pour les années à venir, le Président de la République a annoncé le lancement d'une "*grande concertation de terrain sur la transition écologique et sociale afin, notamment... d'éviter que la transition écologique n'accentue l'inégalité entre les territoires*".

« Cette démarche est à saluer car elle montre enfin, espère du moins Jean VIENT –Président de la CPME 71-, une prise de conscience sur l'absolue nécessité de tenir compte des réalités territoriales. La CPME prendra naturellement part à ces réflexions, précise-t-il, pour faire entendre la voix de ceux qui, partout en France, prennent des risques pour faire vivre et développer leur entreprise et ont aujourd'hui l'impression de ne pas même être pris en considération.

Autre point positif "*la hausse des taxes sur les carburants sera adaptée à l'évolution des cours du pétrole*", ce qui, en théorie, devrait limiter la hausse ».

« Pour autant, s'interroge le Président VIENT, de très nombreuses questions pratiques restent en suspens :

Que va-t-il se passer au 1er janvier 2019 pour le prix du carburant ; quid des augmentations de charges sociales dans les territoires ultramarins ; le crédit impôt sur la transition énergétique (CITE) sera-t-il effectivement maintenu dans les prochaines années pour le secteur du bâtiment ? »

« Le cap énergétique réaffirmé ce matin est une chose, prévient le Président, le cap fiscal en est visiblement une autre. Force est de constater que, sur ce point, le flou absolu reste de rigueur. Pas sûr donc que cela suffise à calmer les esprits.

La CPME continuera quant à elle plus que jamais de militer pour la mise en place d'un bouclier fiscal pour les artisans, TPE et PME en y incluant la fiscalité locale... et la fiscalité écologique ».